



Nouveau DRH à ISS-AS : souhaitons lui la bienvenue !

L'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise, CGT en tête, *sont conviées mardi 30 septembre 2008*, afin de rencontrer le nouveau directeur des ressources humaines du pôle services – sécurité, accueil & nettoyage. Bien qu'habituee aux réunions où nous ne faisons qu'écouter les monologues de la direction, notamment lors des négociations annuelles obligatoires pour les salaires, notre section syndicale profite de l'arrivée du nouveau directeur des ressources humaines pour lui souhaiter la bienvenue comme il se doit ! Nous demandons dans les plus brefs délais :

- **L'ouverture d'un accord de droit syndical** : alors que dans certaines filiales de ISS France (logistique, propreté par exemple) des accords ont déjà eu lieu, même si la chargée des relations sociales au sein d'ISS France prétend le contraire lorsqu'elle nous rencontre, la direction se refuse toujours à négocier sur ce point là. Alors que la disparité géographique, les nombreux sites clients et l'absence de moyens de diffusion nous empêchent de communiquer avec la majorité des salarié-es, il est grand temps d'y remédier !

- **L'ouverture de négociations sur la paie du 11** : Après avoir, via le CE, mis en place une pétition pour négocier sur la paie du 11 (demande d'un acompte à hauteur de 90% le 30 du mois), et recueilli plus de 300 signatures (soit le triple des votants aux élections professionnelles pour le CE), la direction ignore toujours cette demande. Par cette attitude, elle démontre l'intérêt réel qu'elle porte pour vos représentants, et donc pour vous, mais aussi sa volonté de mener jusqu'au bout des projets néfastes et en allant droit dans le mur. Les organisations syndicales doivent être associées à la prise de décisions sur de tels projets, et à leur suivi : nous avons tous subi les problèmes de paie pendant l'été !

- **Le respect des IRP** : Quand la direction n'oppose pas une fin de non-recevoir sur de nombreux sujets, elle ne convoque pas les réunions dans les temps : c'est le cas du comité d'entreprise, où un délit d'entrave a été commis en n'organisant pas de réunions dans les temps pour tenter de bloquer différents projets (site internet, journal A'Postrophe, expert-comptable, réunion de rentrée, information économique). Le tout avec le soutien de deux élus CFTC...Par la même occasion, la direction n'a toujours pas organisé de réunion CHSCT suite à la victoire majoritaire de la CGT !

- **L'application du code du travail** : Clause de mobilité, pressions du client, CDD à répétitions, inter-contrats... les sujets sont nombreux. Alors même qu'à chaque réunion DP nous rappelons les fondamentaux, notre section syndicale écrira directement à l'inspection du travail et à la direction pour chaque cas rencontré, notamment en matière d'utilisation abusive de la clause de mobilité ou bien encore les pressions de certains « supérieurs hiérarchiques » sur des salarié-es.

- **Augmentation des salaires** : L'inflation a beau avoir augmenté rapidement, les tarifs de l'énergie aussi, et l'ensemble des biens de consommation et de services, nos salaires sont toujours aussi bas ! Nos conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles, alors que le patronat s'enrichit par notre travail. Voilà pourquoi la CGT a été la seule organisation, contrairement à la CFDT ou FO à refuser l'augmentation minable de la direction (égale à la hausse obligatoire du SMIC deux mois après les négociations) en avril dernier.

« Tout ce que vous avez pu élaborer pendant des mois et des années peut être balayé en quelques jours ou quelques heures » : les relations sociales entre la direction et la CGT seront placées sous cette phrase, du nouveau DRH lui-même.

Nous vous rappelons que nous organisons, conjointement avec le CE, une réunion de rentrée le 6 octobre 2008 à Paris, de 15 à 20H à la bourse du travail métro République, salle Jean Jaurès. Nous vous ferons un point précis de la position de la direction sur les différents points soulevés dans ce tract !

Retrouvez vos délégués syndicaux CGT : Dounia, Julien, Nelly & Caroline

CGT-ISSAS
45 Rue Cortambert
75016 Paris

Téléphone : 06.31.55.53.03
Mail : cgt-issas@no-log.org
Web : cgt-issas.hautetfort.com

SYNDICAT CGT
ISS Accueil & Services